



## KIT DE TEST DUO : CONVENTION D'UTILISATION

Convention passée entre PERI Belgique, établi à Klampovenweg 300 B-2850 Boom, d'une part et  
....., d'autre part

en vue de l'utilisation du kit de test « DUO » pour une période maximale de 2 semaines.  
A été convenu, ce qui suit :

1. Le kit de test DUO contient tous les articles repris dans la liste de matériaux ci-jointe ; ces articles sont mis à disposition gratuitement pour une période maximale de deux semaines, à dater du.....  
Ladite période expirera le .....  
En cas de dépassement de la période, un forfait de 500 € sera porté en compte (par semaine supplémentaire).
2. Tous les autres articles ne faisant pas partie du groupe de produits DUO comme le matériel de serrage, les étais tirant-poussant, les étais de réglage, le matériel d'emballage, etc., sont loués conformément à la confirmation d'ordre jointe (3 % du prix brut par 30 jours).
3. Achat d'un ensemble de consommables composé d'un bidon de Plasto Clean de 20 litres, d'1 sac de cônes DR22 (500 pièces), d'1 sac de bouchons DR22 (1000 pièces) et d'1 paquet de buses d'amenée de 2 mètres (= 25 pièces). Une facture d'un montant forfaitaire de 200 € sera établie.
4. Le transport est à la charge du client (Ex Works PERI, filiale de Boom).  
PERI peut se charger du transport (tracteur + remorque) pour .....euros/cargaison unique. Maximum 1h de chargement ou déchargement compris sur chantier, les heures d'attente supplémentaires sont facturées à 72 € (au pro rata).  
La date de livraison est convenue entre les deux parties, mais sans indication préalable de l'heure. La livraison à une heure précise est possible moyennant supplément.
5. Pour le kit de test DUO, il n'est pas possible d'obtenir des plans d'exécution auprès de notre service d'étude. Vous bénéficierez de l'accompagnement de votre conseiller technique Peri.
6. Restitution du kit de test et matériel de location : veuillez annoncer le retour à temps via [logistics@peri.be](mailto:logistics@peri.be) ou par téléphone au service logistique de PERI Belgique au numéro suivant : +32 (0) 52 31 99 22 en mentionnant spécifiquement le retour d'un kit de test DUO.  
La procédure standard pour le renvoi du matériel loué est applicable et sera évaluée conformément aux critères de location de PERI (conformément au règlement GSV belge).  
Vous pouvez obtenir sur demande une brochure d'information « Retour du matériel de location ».
7. Le matériel perdu et/ou irréparable sera facturé conformément à la liste des prix en vigueur (liste de prix brute - 25 %).

Les réparations seront effectuées par les spécialistes PERI de sorte à garantir les normes de qualité. En cas de détériorations, le plaquage des panneaux DUO sera toujours remplacé. Les réparations seront facturées.

8. Tous les tarifs s'entendent HTVA.

Convention établie le ..... à .....

Pour accord (le client),

Annexes : confirmation de l'ordre d'achat, confirmation de l'ordre de location + kit de test, liste de prix panneaux